

## FÊTE champêtre 2012

C'est avec grand plaisir que nous vous convions à la 3<sup>e</sup> édition de la Fête champêtre Adhémar-Dion qui aura lieu **le vendredi 28 septembre prochain au Club de golf Le Mirage**, situé à Terrebonne.

Le coup d'envoi de la soirée aura lieu à 18 heures avec le cocktail de bienvenue. Suivra un repas gastronomique quatre (4) services, célébrant la diversité et la qualité des produits régionaux, accompagné de vins sélectionnés pour l'occasion. Véronic DiCaire présentera un spectacle inédit afin de clore la soirée.

En participant à la Fête champêtre, vous permettez à la Maison Adhémar-Dion de poursuivre sa mission qui est celle d'offrir gratuitement des services à chaque résident, de manière à ce qu'il puisse terminer ses jours paisiblement, soutenu par une équipe soignante et entouré de ses proches, dans un environnement calme et chaleureux.

Pour faire un don ou pour devenir commanditaire, vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription que vous trouverez en visitant notre site Internet: [www.maisonadhemardion.com](http://www.maisonadhemardion.com).



Au profit de  La Maison  
Adhémar-Dion  
Centre de soins palliatifs

## FÊTE champêtre

**Souper-bénéfice - 28 septembre 2012**  
*Club de golf Le Mirage*

Président d'honneur  
M. Josérito Michaud

Invitée d'honneur  
Mme Thérèse Tanguay-Dion

Porte-parole de la Maison Adhémar-Dion  
Mme Claudette Dion

Avec la participation exceptionnelle de  
Véronic DiCaire

Info. et billets : Maison Adhémar-Dion 450 932-0870

## Spectacle – DE PASSAGE ...

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous saluons la participation de M. Jean-Sébastien Lavoie et celle de Mme Lise Boyer dans l'organisation de cette soirée remarquable !

MERCI à Claudette Dion, Marie-Élaine Thibert, Étienne Drapeau, Vincenzo Thoma et tous les jeunes artistes de la relève pour leur implication. Un MERCI spécial s'adresse à tous les partenaires de cet événement : l'agence RéZin, Lise Watier cosmétiques et spécialement, le théâtre Rialto.

Grâce à leur générosité, une somme de 8 900 \$ a été remise à notre Maison de soins palliatifs.

Vivement le jour où nous pourrons les applaudir à nouveau !





### **Citation**

*Vous ne toucherez point un papillon sans faire tomber la poudre qui colore ses ailes.*

*Vous n'analysez point l'amour sans en faire évanouir le charme!*

*Octave Pirmez*

### **Les SERRES DENIS LAVOIE & fils inc.**

La campagne de financement organisée par la famille de feu monsieur Denis Lavoie s'est révélée prospère puisqu'une somme de 4 500 \$ a été recueillie.

En cette belle fin de semaine de la fête des Mères, plusieurs personnes ont profité de l'occasion pour visiter les lieux et finalement repartir avec de superbes plantes ou autres produits des Serres. D'autre part, la Maison Adhémar-Dion était heureuse de participer à cet événement en préparant de délicieux "hot dogs", ce qui rajoutait de la saveur aux multiples parfums retrouvés aux Serres. Merci à M. Alain Lavoie et à Mme Nancy Branconnier pour votre appui à notre cause !

Merci aussi à Mme Carmaine et M. Normand Desparts, M. Claude Savaria, Métro Fogarty, Lépine Fosses Septiques, Chapiteau Lanaudière et Costco pour leur généreuse implication à faire un succès de cette activité.

### *A la recherche d'Elvis*



*La troupe de théâtre « Les Mots Dits » remettait dernièrement à la Maison Adhémar-Dion, une partie des profits des pièces présentées les 1er et 2 juin derniers. Ce geste soulignait la mémoire de l'un des leurs qui fut résident chez nous.*

*C'est avec reconnaissance que nous avons accepté un chèque au montant de 1,000 \$ ! Merci à tous les membres de la troupe et particulièrement à Mme Sylvie Juteau!*

### **GRAND BAZAR au profit de la Maison Adhémar-Dion à l'école De La Sablière**

1659 boul. Des Seigneurs à Terrebonne

**Dimanche, 30 septembre 2012 - de 8 h à 16 h**

POUR TOUTE INFORMATION, vous pouvez communiquer avec la réception de la Maison Adhémar Dion, au 450 932-0870.

### **LOTÉRIE Maison Adhémar-Dion**

Le tirage de notre LOTÉRIE-MAISON a eu lieu le 31 mai dernier et c'est avec plaisir que nous avons remis les prix aux gagnants :

- *Un crédit voyage d'une valeur de 2 000 \$ à chacune des personnes suivantes:  
M. Jean-Pierre D'Amour, Mme Linda St-Yves et M. Daniel Champagne*
- *Montant en argent de 1 500 \$ remis à M. Marcel Marcheterre*
- *Montant en argent de 1 000 \$ remis à Mmes Marie-Odile Morin et Céline Fredette*
- *Forfait weekend au Chanteclerc à Mme Michelle Mc Duff.*

**Merci à tous les participants et félicitations aux heureux gagnants!**